

Le bureau des sports de Super Besse organise le Samedi 25 Juillet 2026, le Pertuyzat Rike N Run, une compétition de trail et d'équitation d'extérieur par équipe de 2. L'ensemble de cet évènement est organisé au Domaine Pertuyzat-Pavin.

RÈGLEMENT APPLICABLE :

L'épreuve est organisée conformément aux dispositions du Code du sport, aux règles générales de sécurité applicables aux manifestations sportives, ainsi qu'aux recommandations de la Fédération Française d'Équitation (FFE) pour les pratiques équestres d'extérieur et, le cas échéant, aux règles de circulation en milieu naturel. L'organisateur se réserve le droit d'adapter le règlement afin de répondre à toute exigence administrative ou sécuritaire.

LES EPREUVES :

Ride and Run

Le Pertuyzat Ride & Run est une course en relais de 2 personnes dont un cavalier avec un départ en contre-la-montre. Le cavalier effectue 2 fois 5km avec sa monture et le coureur effectue 2 fois 2.5km. Le cavalier réalise sa première boucle puis passe le relais à son binôme de course qui effectue sa première rotation. Puis les 2 partenaires repartent chacun pour un second tour à tour de rôle.

Après le 1er tour, le cavalier viendra attendre le départ pour son second tour dans une zone dédiée et réservée uniquement aux cavaliers. Inversement pour les coureurs ils auront accès à un parc de départ.

Les coureurs et les cavaliers s'élanceront lorsque leur partenaire passe la ligne d'entrée de chaque parc afin d'éviter les contacts trop rapprochés entre chevaux.

Les participants doivent suivre le balisage spécifique à leur boucle installé tout au long du parcours. Les parcours seront consultables en ligne sur le site de l'épreuve.

Il est interdit de gêner ou de mettre en danger les autres participants. Toute infraction à ces règles peut entraîner une pénalité ou une disqualification.

Epreuve KIDZ 5-12ans :

L'épreuve Kidz est une course en binôme parent/enfant combinant équitation et course à pied. L'enfant doit obligatoirement être accompagné d'un adulte majeur, avec l'enfant à cheval et l'adulte à pied. Le poney est tenu pendant toute la course avec une longe et un licol. L'enfant cavalier doit pratiquer régulièrement l'équitation et être licencié auprès de la FFE.

Les équipes doivent parcourir les distances définies ci-dessous selon l'âge des enfants et passer obligatoirement la ligne d'arrivée ensemble.

Distances selon âge des enfants :

5 - 8 ans : 1 km

9 -12 ans : 2 km (2x1km)

Il est interdit de gêner ou de mettre en danger les autres participants. Toute infraction à ces règles peut entraîner une pénalité ou une disqualification.

Epreuve JUNIORS 13 - 17 ans :

L'épreuve Juniors est une course en binôme d'équitation et course à pied. L'équipe est composée obligatoirement de 2 jeunes âgés entre 13 et 17 ans. Le cavalier doit être titulaire du Galop 4 et licencié auprès de la FFE. Les concurrents doivent parcourir 3 fois 1km et passer la ligne d'arrivée ensemble, avec la possibilité d'alterner librement entre équitation et trail tout au long du parcours.

Il est interdit de gêner ou de mettre en danger les autres participants. Toute infraction à ces règles peut entraîner une pénalité ou une disqualification.

PROGRAMME DES ÉPREUVES :

Le Pertuyzat Ride N Run comprend 3 épreuves sportives soumises au présent règlement, qui est ouvert aux licenciés et non licenciés :

14h : Départ du Ride N Run

Ouvert à partir de 18 ans - Départ différé toutes les minutes

16h30 : Départ Ride N Run Kidz

Ouvert à partir de 5 ans révolus et 12 ans maximum et accompagné d'une personne majeure –

Départ différés toutes les minutes

17h30 : Départ Ride N Run Juniors

Ouvert à partir de 13 ans - Cette course est réservée aux jeunes de 13 ans à 17 ans- Départ différés toutes les minutes

PARCOURS :

Le parcours est balisé et sécurisé. Le respect du tracé est obligatoire.

Le parcours peut être modifié par l'organisateur à tout moment, même le jour du départ pour différentes raisons qui vous seront expliquées : sécurité, conditions météorologiques, autorisations de passage, mesures sanitaires, prescriptions gouvernementales... nous vous informerons le plus tôt possible !

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font en ligne via le site sportips.fr grâce à un mode de paiement par carte bancaire sécurisé.

Nous vous recommandons de vous inscrire sur internet avant le 23 Juillet 2026 - 14 heures.

L'inscription d'un concurrent n'est validée qu'à réception du paiement ainsi que des pièces complémentaires obligatoires : certificat médical ou licence. Une confirmation d'inscription est envoyée par mail dès validation de l'inscription par Sportips.

Chaque participant doit fournir soit une licence sportive valide (FFE ou autre fédération), soit un certificat médical de non-contre-indication datant de moins d'un an.

Les cavaliers doivent obligatoirement être titulaires d'une licence FFE, justifier d'un niveau minimum Galop 4 et être capables de maîtriser leur cheval en extérieur.

Les chevaux engagés doivent être identifiés (numéro SIRE obligatoire), âgés d'au moins 5 ans, à jour de leurs vaccinations (grippe équine au minimum) et présenter un état sanitaire compatible avec l'effort. L'organisateur ou le vétérinaire se réserve le droit de refuser tout cheval jugé dangereux ou en mauvais état physique.

L'inscription au Ride N Run implique l'acceptation du présent règlement.

Les inscriptions sont nominatives, ainsi chaque compétiteur a un dossard personnel et ne devra en aucun cas l'échanger ou le donner à quiconque.

TARIFS D'INSCRIPTION :

Les inscriptions pour le RIDE AND RUN sont de 40 € par équipe de 2.

Les inscriptions pour le RIDE AND RUN KIDZ sont de 15 € par équipe de 2.

Les inscriptions pour le RIDE AND RUN JUNIORS sont de 20 € par équipe de 2.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET REMISE DES DOSSARDS :

L'accueil et le retrait des dossards se fera le samedi 25 juillet de 13h à 17h au Domaine Pertuyzat-Pavin qui se situe entre Besse et Super Besse.

Le dossard devra être porté devant et visible tout au long de l'épreuve.

L'accueil des chevaux et les vans se fera sur un parking prévu à cet effet. De plus les chevaux et poneys devront être attachés uniquement aux endroits prévus à cet effet et ne pas être laissés sans surveillance.

CHRONOMÉTRAGE :

Le système de chronométrage est assuré par l'équipe du bureau des sports. L'organisateur fournit à chaque compétiteur un dossard qu'il devra obligatoirement porter de façon visible sur le devant et sans aucune modification ou pliage. Des pointages seront installés sur le parcours permettant à l'organisateur de vérifier les différents points de contrôle.

RAVITAILLEMENT :

Un ravitaillement sera proposé à l'arrivée.

ÉQUIPEMENT ET MONTURES :

Le cheval engagé dans la course doit être âgé de plus de 5 ans et avoir tous ses vaccins à jour.

Le cavalier doit obligatoirement porter un casque homologué (norme CE), rigide, non accidenté et attaché avec une jugulaire fermée lorsqu'il est en selle ; le port d'une dorsale est également obligatoire pour les catégories Kidz et Juniors.

La selle et un filet ou un licol sont obligatoires avec ou sans mors pour concourir.

Les enrênements ainsi que l'utilisation de cravaches, sticks et éperons sont interdits.

Le coureur doit porter une tenue adaptée ainsi qu'un dossard visible.

Toute infraction à ces règles peut entraîner une pénalité ou une disqualification.

BIEN-ÊTRE ANIMAL :

Le respect du cheval est une priorité absolue. Sont strictement interdits tout acte de maltraitance, l'usage abusif des aides ainsi que l'utilisation de matériel coercitif non autorisé. L'organisateur se réserve le droit d'exclure immédiatement tout participant en cas de non-respect de ces règles.

SÉCURITÉ :

Sur l'ensemble de l'épreuve, un dispositif de secours est assuré par une équipe de premiers secours agréée, un point de secours fixe.

Un vétérinaire peut également être désigné ou d'astreinte, et l'organisateur prend les mesures nécessaires en cas d'urgence pour la prise en charge des participants et des chevaux.

CLASSEMENTS ET REMISE DES PRIX :

Le classement est établi au temps, avec un passage obligatoire des deux équipiers ensemble sur la ligne d'arrivée, le résultat étant déterminé sur le temps du dernier équipier.

Les 3 premières équipes scratches mixtes seront récompensées pour le Ride N Run Adulte.

La remise des prix des différentes épreuves sera effectuée à l'issue des courses sur le site de départ de la course.

DROIT À L'IMAGE :

Par son engagement, tout coureur autorise tacitement l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître afin d'assurer la promotion de la manifestation.

RESPONSABILITÉ :

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel, dû au non-respect du Code de la Route ou des consignes de sécurité données par les organisateurs, les signaleurs, les services de Police et de Gendarmerie. L'organisation décline toute responsabilité concernant le vol ou la dégradation du matériel des concurrents sur les parcours et ses abords.

Le propriétaire du cheval reste responsable des dommages causés par celui-ci.

ASSURANCES :

L'organisateur est couvert par une assurance en responsabilité civile organisateur.

ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR :

Si pour quelque raison que ce soit le Ride and Run devait être annulé, l'organisateur s'engage à rembourser les concurrents inscrits à hauteur des sommes versées au bénéfice de l'organisateur, déduction faite des sommes engagées et dépensées pour l'organisation de l'épreuve.

ANNULATION DU FAIT DU CONCURRENT :

Toute inscription est définitive et non remboursable.

DIVERS :

Nous vous demandons de respecter quelques règles :

- Au départ, sur le parcours ou à l'arrivée, jetez les bouteilles d'eau ou gobelets des ravitaillements dans les poubelles prévues à cet effet.
- Tout athlète n'est autorisé à participer que muni d'un dossard officiel, ni plié, ni découpé.
- Chaque coureur s'engage à respecter le balisage mis en place et le suivre tout au long de la course sans pour autant essayer de tricher ou suivre des compétiteurs devant sinon un retrait au classement final pourra être effectué par l'organisateur.